

DECISION

PORTANT OUVERTURE D'UN APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE CHEF DU SERVICE QUALITE ET MANAGEMENT PAR PROCESS

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

- Vu le Dahir portant loi n° 1.74.16 du 12 Rabia II 1396 (12 avril 1976) relatif à l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu le Décret n° 2.77.742 du 20 Chaoual 1397 (4 octobre 1977) portant statut du personnel de l'Office National Marocain du Tourisme, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la décision conjointe du 25 septembre 2025 fixant l'organisation de l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu la circulaire du chef du gouvernement N°7/2013 du 18 Jourada II 1434 (29 avril 2013) relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article Premier :

- L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) lance un appel à candidature pour occuper le poste de Chef du Service Qualité et Management par Process.

Article 2 : Conditions d'accès

Peuvent postuler au poste de Chef du Service Qualité et Management par Process:

I/ Fonctionnaires statutaires et agents contractuels de nationalité marocaine, qui répondent aux conditions suivantes :

- Être classé au moins au grade d'Inspecteur Divisionnaire (échelle 11) ou au grade d'Ingénieur d'Etat ou grade équivalent ;
- Titulaire au moins d'un diplôme donnant accès au grade d'Inspecteur (échelle 10) ou équivalent.
- Avoir cumulé au moins 2 années effectives en qualité de statutaire ou 3 années pour les contractuels.

II/ Fonctionnaires statutaires et agents contractuels de nationalité marocaine :

- Exerçant à la date du lancement de cet appel à candidature, les fonctions de Chef de Service.

III/ les candidats externes qui remplissent les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Titulaire d'un Master, Master spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent selon la réglementation en vigueur en Management de la Qualité ;
- Justifiant d'une expérience professionnelle de 08 ans minimum, dans le domaine du management de la qualité.

Article 3 : Descriptif du poste

Missions principales :

- Participer à la mise en place et l'animation la politique Qualité au sein de l'organisation.
- Superviser la conception et la mise à jour des manuels de qualité ainsi que le respect des procédures.
- Gérer la relation avec les parties prenantes et les entités de contrôle.

Responsabilités /Activités de base :

- Participer à l'élaboration et à la mise en place du système Qualité et en évaluer l'efficacité ;
- Concevoir et gérer les référentiels de l'organisation (processus, procédures...)
- identifier et analyser les points de non-Qualité (défauts, non-respect des délais, mauvaise organisation...) et proposer des actions correctives et préventives ;
- Participer à la conception et la rédaction du manuel Qualité interne ;
- Animer des groupes de résolution de problèmes ;
- Élaborer les actions de sensibilisation du personnel ;
- Réaliser des diagnostics et audits qualité interne ;
- Mener des enquêtes de mesure de la satisfaction client ;
- Encadrer et évaluer son équipe, préconiser les formations nécessaires au développement des compétences techniques et comportementales et faire le suivi des résultats individuels et collectifs

Compétences requises :

- Connaissance des concepts, outils et méthode du management de la qualité ;
- Connaissance des normes ISO ;
- Gestion de projets ;
- Langues française ;
- Word ;
- Excel ;
- PowerPoint ;

Aptitudes :

- Rigueur ;
- Management d'équipe ;
- Pédagogie, diplomatie et bonnes capacités d'écoute ;
- Aisance de communication ;
- Aisance relationnelle ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'initiative.
-



Article 4 : Dossier et modalités de candidature

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

1. Une demande de candidature adressée au Directeur Général de l'ONMT ; notifiant le poste, objet de la candidature ;
2. Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
3. Une présentation du plan d'action et de la méthodologie proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance pour le poste à pourvoir ;

En sus pour les candidats externes :

4. Copie de la CINE
5. Copies des diplômes obtenus,
6. Copies des attestations ou des certificats de travail justifiant l'expérience appuyés par le relevé des déclarations de la CNSS le cas échéant.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse mail suivante : developoprh@onmt.org.ma en mettant en objet du mail la référence de l'offre ainsi que l'intitulé du poste ; et ce au plus tard le24.DÉC.2025.....à 16h30.

Article 5 : Déroulement de la sélection

Une commission désignée par le Directeur Général de l'ONMT se chargera d'examiner les dossiers de candidature et de mener les entretiens d'évaluation des candidats.

Article 6 : Publication

La présente décision et les résultats de l'entretien de sélection seront diffusés en interne par messagerie et sur le site Emploi Public.

*Pour le Directeur Général et par délégation
Directeur du Pôle Ressources et support
Office National Marocain du Tourisme
Rachid HAMZAOUI*